

Canadian Metals Inc. CSE: CME

26 janvier 2016

MODIFICATION DE LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION

Nous confirmons qu'une erreur s'est glissée dans la circulaire quant au nombre d'actions détenues directement ou indirectement par M. Stéphane Leblanc.

En effet, le tableau dans la section « Élection des administrateurs » indique que le nombre d'actions détenues par M. Leblanc est de 4 910 555 alors que dans les faits ce nombre est de 3 073 414. Toutes ces actions sont détenues par la société de portefeuille de M. Leblanc, soit 9248-7792 Québec inc.

L'erreur provient d'une mauvaise lecture du rapport SEDI quant au solde des actions détenues après toutes les transactions déclarées.

Ceci confirme la divulgation dans la circulaire à l'effet qu'à la connaissance de la direction de Société, aucun actionnaire ne détient une emprise sur plus de 10% des actions émises et en circulation.

De plus, nous confirmons que le tableau « Élection des administrateurs » indiquant le nombre d'actions détenues par chacun, sera remis aux actionnaires présent lors de l'assemblée annuelle de la société.

En espérant le tout conforme, n'hésitez pas à joindre le soussigné pour toute autre questions.

Stephane Leblanc 418-717-2553